

Arefa. Une association regroupe employeurs et salariés. L'entité lance une bourse de l'emploi.

Le paritarisme au service de la promotion des métiers agricoles

« **A**typique » c'est le mot qu'emploie Marie-Ange Haudebert, présidente de l'Association régionale pour l'emploi et la formation en agriculture de 2008 à 2012 et secrétaire générale depuis, pour qualifier l'Arefa. « *Employeurs et salariés travaillent ensemble à la promotion des métiers de l'agriculture.* » Cela passe d'abord par les salariés avant que ceux-ci ne deviennent, pourquoi pas, de futurs installés.

« *Je ne vois pas ailleurs que dans l'agriculture une telle association paritaire* » commente l'éleveuse laitière de Villerable, dans le Loir-et-Cher. « *En région Centre, on ne sent pas la rivalité employeurs/salariés : on peut travailler ensemble à la promotion des métiers de l'agriculture avec une vision moderniste.* » La dirigeante de l'entité poursuit : « *On a toutes les technologies à notre disposition. L'agriculture est riche de nombreuses filières : production céréalière, élevage, viticulture, horticulture, etc. Des atouts auxquels s'ajoutera tout ce que les nouvelles générations inventeront.* »

Selon notre interlocutrice, « *les nouvelles générations ont besoin de mettre du sens à ce qu'elles font* ». Explication : « *Dans les années 1980, on ne voyait que par la technique.* » À l'époque, le machinisme se concevait comme moyen d'augmenter la productivité tout en réduisant la pénibilité. « *De nos jours, la technologie est toujours présente mais en terme de guidage de précision : l'agriculture est de plus en plus raisonnée et adaptée à la nature du sol.* »

« *L'Arefa est un lieu d'échanges. Au niveau national, un gros travail est fait sur les fiches de métiers : une source de découverte de ce qui se fait dans l'agriculture et toutes ces nouvelles choses devraient créer du lien à un moment ou un autre.* »

Transmettre un savoir

L'éleveuse reconnaît que les outils présentent l'avantage de soulager le travail de la traite. Aujourd'hui, l'intéressée passe quotidiennement trois heures à cette tâche, contre le double auparavant. « *Cela change la vie !* » dit-elle. Marie-Ange Haudebert ajoute : « *On découvre une autre façon de mener le troupeau : on observe les animaux de plus près, permettant de décider de l'intervention à mettre en place si un*



Marie-Ange Haudebert, secrétaire générale de l'Arefa : « *À un poste important, un salarié est plus un collaborateur qu'un ouvrier de base.* »

problème survient. »

La secrétaire générale de l'Arefa en est convaincue : « *Si l'agriculture peine à recruter, c'est un problème d'image. Pourtant, nous sommes prêts à octroyer la rémunération qu'un salarié mérite si celui-ci est compétent. Dans tous les métiers où il faut physiquement s'impliquer, le recrutement pose problème : la valeur travail a beaucoup perdu de son sens. Or le travail constitue un moyen de socialisation : on a besoin de créer, de faire des choses par soi-même.* »

Pour améliorer son image, la profession agricole ne reste pas inactive : « *Le Salon de l'agriculture est devenu un rendez-vous pédagogique : on montre l'agriculture et ce qu'on y fait. Les Jeunes Agriculteurs interviennent dans les écoles. Les lycées agricoles sont relativement remplis. Il y a les Fermes ouvertes ainsi que de nombreux autres événements de même nature. Alors, est-ce qu'on a perdu le goût de l'effort ?* »

Alors que des rencontres entre Pôle Emploi et des agriculteurs ont eu lieu dans chacun des six départements de la région Centre, Marie-Ange Haudebert livre cette réflexion : « *Je n'ai pas l'impression que l'évolution de nos métiers soit connue de tous. Lorsqu'ils recrutent, les agriculteurs s'adressent à Pôle Emploi en dernier ressort. Or celui-ci établit les statistiques : il peut avoir l'impression que nous n'avons besoin de personne.* »

L'éleveuse du Vendômois voit, à travers la future bourse de l'emploi, « *un partenariat sur l'emploi agricole avec Pôle Emploi dans le but d'établir une présélection afin que l'opérateur public*

ne nous envoie pas des gens qui n'ont pas le profil recherché ». La responsable ajoute : « *Un tel dispositif permet aussi d'aller voir d'autres métiers : conduite d'engins, réglage de machines, etc.* » Des secteurs où les transferts de compétences vers l'agriculture seraient faciles à établir.

« *Nous pensons systématiquement que tout le monde connaît notre métier car nous sommes agriculteurs par tradition familiale. Or nous sommes peut-être de mauvais communicants pour transmettre des savoirs. La technologie ôte une certaine pénibilité mais rien ne remplacera l'œil de la personne : cela vient avec l'expérience et si ce savoir n'est pas transmis, il est perdu.* »

Une exigence de rigueur

L'intégration d'un collaborateur dans une unité de travail ayant vocation à réussir, cela se prépare. « *Il faut savoir perdre un jour ou deux afin que le nouvel arrivant observe et découvre notre milieu de travail. En outre, il faut avoir un schéma cohérent du fonctionnement de l'entreprise, mettre un peu de convivialité et de bonne humeur et savoir valoriser les gens.* » L'employeuse du Loir-et-Cher tient compte des compétences techniques mais aussi du savoir-être, du respect des consignes, de l'aptitude à être force de proposition, etc.

« *À un poste important, un salarié est plus un collaborateur qu'un ouvrier de base. Mais il faut aussi un respect de la hiérarchie. Tout est dans la mesure. On a des efforts à faire en management et en matière de confiance que nous accordons. Mais il faut que la confiance soit réciproque.* » Marie-Ange Haudebert conclut : « *Aujourd'hui, on a des entreprises de plus en plus grandes avec des enjeux économiques importants. D'où une exigence de rigueur et de soin du détail.* »

« Un point de rassemblement »

L'Arefa est présidée par Benoît Thuillier, salarié viticole en Indre-et-Loire et affilié à la CFDT. C'est également le cas du vice-président de l'association, Samuel Régnier, chauffeur agricole en polyculture au sein d'un groupement d'employeurs dont le siège social se situe à Crottes-en-Pithiverais : « *L'agriculture se démarque de l'artisanat et de l'industrie par sa diversité : l'Arefa constitue un point de rassemble-*

ment. À ma connaissance, c'est la seule structure de ce type. »

La bourse de l'emploi ? « *Elle rapprochera les salariés saisonniers de leur univers professionnel. Les personnes travaillant en CDI y auront également leur place. Un outil spécifiquement dédié à l'agriculture.* »



Samuel Régnier, vice-président de l'association.

Qui, quoi, comment ?

L'Arefa, l'Association régionale pour l'emploi et la formation en agriculture, fonctionne depuis 2007. Une structure paritaire : FRSEA du Centre, Union nationale des entrepreneurs de paysages et les cinq organisations syndicales de salariés représentatives. Tous les ans, l'association met en œuvre un projet ciblé sur la promotion des métiers de la production agricole ou la formation des salariés.

En 2012, l'action a porté sur la promotion des métiers de la production agricole et s'est déclinée en deux volets : une campagne dans la presse quotidienne régionale et une communication auprès des prescripteurs de l'emploi : Réseau d'information jeunesse, Missions locales et Pôle Emploi. L'an dernier, l'Arefa s'est rendue à deux salons professionnels : Innov'Agri à Outarville en septembre et Ferme Expo à Tours (Indre-et-Loire) en novembre.

L'année 2013 s'inscrit dans le prolongement de sa devancière et s'est traduite par des réunions sur les exploitations avec les conseillers locaux des équipes agriculture de Pôle Emploi. Il y eut une réunion par département. Une série aujourd'hui terminée. S'agissant du Loiret, le rendez-vous eut lieu le 4 juillet à Sermaises chez Anne Mercier-Beulin.

Des mises en relation directes

Cette période de rentrée marque le lancement d'une bourse de l'emploi. Un nouvel outil de diffusion des offres d'emplois agricoles pour les employeurs agricoles. Les offres sont publiées sur un site dédié géré par l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture, via ses relais régionaux (www.anefa.org). Les demandeurs d'emplois peuvent également s'inscrire à ce service. Chargée de mission à l'Arefa, Agnès Chatelin explique : « *Une sélection est faite pour ne garder que les gens ayant une expérience ou une qualification agricole. Dans le cas contraire, ils ne seront pas conservés, sauf pour les emplois saisonniers. Grâce à ce système, les entreprises agricoles trouveront des profils adaptés à ce qu'elles recherchent.* »

Le dispositif est ciblé sur les ouvriers agricoles, même si des qualifications sont nécessaires. Or il existe déjà l'Apecita, l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Un doublon ? Non, juge Agnès Chatelin : « *L'Apecita est plus orientée sur les cadres. L'Arefa, via cette bourse, sera complémentaire.* » S'il n'est pas prévu d'accompagnement en tant que tel, la chargée de mission tient à préciser : « *Il y aura des possibilités de mises en relation directes. L'association ne fera pas de recrutement physique. Tout se limitera à des procédures par courriel.* »



Agnès Chatelin, chargée de mission à l'Arefa.

i Pour joindre l'Arefa, écrire à l'adresse courriel suivante : arefa-centre@anefa.fr.
Téléphone : 02.38.71.91.54.